COMPTE RENDU
Séance du 2 Juillet 2021.

L'an deux mil vingt et un le 5 février à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Thomas GUYOMARC'H, Arnaud DUFOSSE, Laurent GARDIN et Pierre BIEUVILLE.

Absente excusée : Brigitte TRAVERS qui a donné un pouvoir à Geneviève CAROF.
Absente : Catherine BLERIOT

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11
Nombre de membres présents: 9
Nombre de votants : 10
Date de convocation : 28/06/2021

Madame le Maire a lu aux conseillers municipaux le message transmis par Pascal Lehongre.

Effacement des lignes rue de Pacy

Jean-Luc Caillié s'est entretenu avec Monsieur SALES du SIEGE afin d'obtenir les réponses aux questions concernant l'effacement des lignes rue de Pacy.
Voici le résumé :

- Pourquoi la première maison impasse du Vallot bénéficie t-elle de l'effacement des lignes dans le jardin ? Dans son devis, le SIEGE a pris en compte ces travaux car c'est la seule maison pour laquelle les lignes n'étaient pas enterrées
- Peut-on récupérer les poteaux en bois déposés ? Oui mais uniquement les poteaux électriques car le SIEGE ne peut pas se prononcer pour les poteaux PTT qui sont numérotés
- Précision concernant l'éclairage rue de Pacy : bien que l'enfouissement ne concerne que le bout de la rue de Pacy, la partie supérieure du nouvel éclairage prévu, sera installé sur tous les anciens mâts ; ainsi, l'éclairage sera uniforme tout le long de la rue de Pacy, en attendant l'enfouissement de la seconde partie.
- Date des travaux : prévision à partir du mois de septembre au mieux

Informations du SIEGE

La SNCF a demandé la mise en place de pylône d'antennes GSM au profit de leurs réseaux ferrés qui consisterait à poser un pylône sur la commune du Cormier au bout du chemin rural du Valon ; cependant, afin d'alimenter cette antenne, il est nécessaire que le SIEGE réalise une extension HTA à partir du réseau existant situé rue de la Gare.
Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal pour réaliser ces travaux.

Courrier d'un habitant concernant des algécos

Un habitant a transmis un courrier à la mairie pour informer qu'il souhaite installer deux algécos au 33 rue de Garennes à Boisset les Prévanches qui ne serviront pas d'habitation mais de stockage.
Un rendez-vous sera programmé pour avoir plus de précisions.

Courrier de Monsieur Souvré concernant son refus de permis de construire

Monsieur Souvré Maxime a envoyé un courrier à la mairie suite à son refus de permis de construire en demandant un rendez-vous à Madame le Maire ; il ne comprend pas pourquoi la mairie a émis un refus de permis de construire.
Un courrier va lui être transmis en lui expliquant que le refus de permis de construire a été délivré par le service IDS SNA et non par la commune.

Congés mairie

La mairie fermera pour les congés d'été du 16 août au matin au 29 août au soir.

Questions diverses.

- SNA propose des stages de formation du 21 septembre au 10 novembre concernant le guichet numérique
- Panneau pocket : il va être mis à l'étude. C'est un panneau visant à informer et alerter les administrés pour un tarif de 180 euros TTC par an
- Devis élagage de divers chemins communaux : le devis de Monsieur Duro Philippe est retenu pour un montant de 864 euros TTC.
- Une circulaire a été transmise à la mairie pour informer que le délai des permis de construire est passé à trois mois pour causse de COVID
- Madame le Maire et le conseil municipal décident de tenir les réunions de conseil municipal à huit clos comme la Préfecture le recommande jusqu'au mois de septembre au minimum ; en effet, ce point sera revu en fonction de l'évolution de la crise sanitaire du COVID à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

